



Présentation du dispositif d'Education aux écrans

Sensibilisation et formation pour un Internet responsable et citoyen

OBJECTIFS GENERAUX

- Engager le dialogue avec les jeunes sur leurs pratiques, les amener à partager leurs expériences dans leurs usages des réseaux numériques et à porter un regard critique sur ces usages.
- Connaître les droits et devoirs d'un internaute responsable.
- Approcher les questions des risques liés aux usages dans un contexte positif de socialisation et de droits.
- Agir sur le comportement consumériste des jeunes et renforcer leurs pratiques citoyennes.
- S'approprier les clés d'analyse critique de l'information.

MODALITES

Le projet est articulé autour de deux axes :

AXE 1 – Les parcours élèves

- **PARCOURS ELEVES DE SECONDE EN 4 ETAPES (cf. Fiche technique) de sensibilisation des jeunes sortants de 3^{ème}** : classes de seconde dans les lycées ou classes d'apprentis entrant en apprentissage dans les CFA. Ce parcours se décompose en deux séances de trois et deux heures, espacées d'au moins six semaines. Elles sont précédées d'un travail sur un questionnaire. Chaque séance est animée par deux personnes. Entre les deux séances, les élèves ont un travail de recherche documentaire à faire.

- **PARCOURS ELEVES DE PREMIERE EN 4 ETAPES (cf. Fiche technique)**. Ce parcours est proposé pour les élèves de première ou en 2^{ème} année d'apprentissage. Il se décompose en deux séances de deux heures, animée par deux personnes, espacées d'au moins six semaines. La première séance est précédée d'un travail sur un questionnaire en ligne. Entre les deux séances, les élèves ont un travail de recherche documentaire à faire.

AXE 2 – La formation des enseignants et des formateurs

- **Des sessions de formation pour les enseignants et formateurs encadrant le parcours seconde** (au moins deux par établissement). La formation (2 jours en continu) prépare les enseignants et formateurs à animer, avec les Ceméa, les interventions auprès des lycéens et apprentis. Elle prépare à la prise en main des différentes phases de la démarche. Elle permet de s'approprier les outils pédagogiques utilisés.
- **Des sessions de formation pour les enseignants et formateurs encadrant le parcours première** (au moins deux par établissement). La formation (1 jour) prépare les enseignants et formateurs à animer, avec les Ceméa, les interventions auprès des lycéens et apprentis. Elle prépare à la prise en main des différentes phases de la démarche. Elle permet de s'approprier les outils pédagogiques utilisés.

Les sessions de formation sont organisées dans le cadre du Plan Académique de Formation pour les enseignants de LGT-LP. Des sessions spécifiques sont organisées pour les enseignants des lycées agricoles et les formateurs des CFA.

En conséquence, l'inscription au dispositif implique nécessairement la participation d'au moins deux enseignants ou formateurs.

Lors de la première année de participation au dispositif, les ateliers sont co-animés par un animateur CEMEA et un enseignant formé. Dans certains cas (en particulier dans des établissements ayant plus de 6 classes du niveau concerné), des ateliers peuvent être animés par deux animateurs CEMEA.

A partir de la deuxième année, cette co-animation peut s'articuler avec une démarche d'accompagnement à l'autonomie partielle des établissements, dont les modalités sont définies lors de l'échange préparatoire entre l'établissement et les CEMEA.

Cependant, au regard des expériences passées, 3 cas de figures sont envisageables :

- Co-animation de l'étape 2 par un enseignant et un animateur CEMEA ; animation des autres étapes par les enseignants/formateurs
- Co-animation des étapes 2 et 4 pour une partie des classes par un enseignant/formateur et un animateur CEMEA ; animation des autres classes par les enseignants/formateurs
- Les enseignants/formateurs souhaitent assumer la globalité de l'animation des ateliers. Dans ce cas, les CEMEA restent ressources : appui à la préparation, au bilan... L'établissement s'inscrit ainsi dans une démarche d'autonomie, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

DEBAT- FAMILLES

Des débats vers les parents et l'ensemble des enseignants et formateurs des structures impliquées peuvent être animés par les Ceméa. L'organisation de ces animations est à l'initiative des établissements.

D'une durée d'une heure trente, les débats ont pour objectifs d'échanger sur les usages numériques des jeunes, d'identifier les risques possibles, de définir les besoins d'accompagnement et le rôle des adultes.

BILAN COLLECTIF

Après le parcours élèves, un dernier temps du dispositif est dédié au bilan pour les enseignants et les formateurs des établissements impliqués dans le projet.

Organisé par les Ceméa, ce bilan se déroule sur une journée et permet d'évaluer différents points éducatifs et organisationnels du dispositif. Nous y présentons une synthèse des bilans des élèves et des établissements, et organisons différents temps d'expression des enseignants, des formateurs et des partenaires de l'action.

MISE EN PLACE D'UNE EQUIPE DANS UN ETABLISSEMENT

- **Les Ceméa nomment un référent Ceméa pour chaque établissement.**
- **En lien avec l'équipe éducative un référent de l'établissement est choisi pour le dispositif.**

Notamment pour :

- Préparer la mise en œuvre du dispositif dans l'établissement avec le référent Ceméa.
- Etre garant de l'organisation du temps de positionnement des jeunes (questionnaire en ligne).
- Organiser un bilan au sein de l'établissement et préparer la participation au bilan collectif organisé par les Ceméa, la Région et les autorités académiques.
- Solliciter systématiquement la presse locale avant les journées d'intervention des Ceméa.

- **Constitution d'une équipe d'enseignants formateurs** qui co-animeront les parcours avec les Ceméa.

Le référent de l'établissement peut aussi être un des enseignants formateurs.

Les missions de l'équipe d'enseignants formateurs sont de :

- Aider les élèves dans la saisie du questionnaire.
- Co-animer les séances d'atelier.
- Accompagner les jeunes lors de la recherche et de la rédaction dans le « travail inter-séances ». Etre garant de la réalisation de ce travail et collecter les productions des jeunes,
- Faire le bilan de l'action.

- **Participation de l'établissement au bilan final régional** qui rassemble l'ensemble des établissements impliqués dans le projet.

COÛTS

La Région prend en charge le coût des ateliers.

Les établissements prennent en charge les frais de déplacements de leurs enseignants à la journée de bilan et les repas des formateurs des Ceméa durant les journées d'ateliers.

Pour les sessions de formation, les repas et les frais de déplacements des enseignants de lycées sont pris en charge par le Rectorat dans le cadre du Plan Académique de Formation.

Ils restent à la charge des établissements pour les enseignants en lycées agricoles et les formateurs en CFA.

CALENDRIER

Réunion d'information de l'équipe pédagogique dans l'établissement	septembre - octobre
Formation des enseignants et formateurs	novembre (après les vacances scolaires de la Toussaint)
L'ensemble des étapes	novembre à mai <i>Pour le parcours seconde, le délai entre les étapes 2 et 4 doit être de 6 à 8 semaines</i>
Bilan avec les équipes pédagogiques dans l'établissement	avril mai
Bilan collectif à Canopé	fin mai

CONTACTS

CEMÉA

François Laboulais - Chef de projet

francois.laboulais@cemea.asso.fr

Julien LEJEUNE - Coordinateur de l'action

julien.lejeune@cemea-normandie.fr

Rectorat

Bruno Descamps - IA-IPR d'histoire-géographie

bruno.descamps@ac-caen.fr

Guillaume JACONO - IA-IPR d'histoire-géographie

guillaume.jacono@ac-rouen.fr

DRAAF

Philippe Petitqueux - DRTIC Normandie

philippe.petitqueux@educagri.fr

CANOPE Normandie

Céline FRESQUET - Responsable territoriale d'édition transmédia

celine.fresquet@reseau-canope.fr

Région Normandie

Christophe Yvetot - Chef de service Jeunesse et Politiques éducatives

christophe.yvetot@normandie.fr

Formulaire d'inscription

Si vous souhaitez inscrire votre établissement dans cette démarche, nous vous remercions de renseigner le formulaire disponible via le lien ci-dessous **avant le 30 septembre 2020** :

[Formulaire d'inscription « Education Aux Ecrans 2020 – 2021 »](#)

Nous vous saurions gré de bien préciser s'il s'agit d'une première inscription ou d'une reconduction. Pour toute question ou demande d'information, vous pouvez contacter François Laboulais (CEMEA) : francois.laboulais@cemea.asso.fr